

C/L Benech  
R Paris



**Le Maire**  
**Patrice BESSAC**  
Affaire suivie par Lucas BENECH  
[lucas.benech@montreuil.fr](mailto:lucas.benech@montreuil.fr)  
☎ 06 81 31 74 92  
PB/LB/ML

Montreuil le 25 avril 2014

**Monsieur Stéphane TROUSSEL**  
**Président du Conseil Général**  
**de Seine-Saint-Denis**  
**Hôtel du département**  
**Esplanade Jean Moulin**  
**93000 BOBIGNY**

Monsieur le Président,

*Cher Stéphane,*

Depuis plusieurs années, les Montreuillois se mobilisent fortement en faveur du prolongement du Tramway T1.

Ils ont manifesté à plusieurs reprises leur attachement à ce projet tel qu'il leur a été présenté en 2008 au moment de la phase de concertation.

La décision prise par le Conseil général le 21 novembre 2013 de prolonger le Tramway T1 a ainsi été accueillie très favorablement dans notre ville.

Cependant, des inquiétudes demeuraient jusqu'à présent quant à la décision prise de fermer à la circulation automobile, les voies de circulation autour de l'emprise du tramway entre la rue de Rosny et le boulevard Théophile Sueur.

Afin de répondre aux attentes très fortes des Montreuillois sur ce sujet, j'ai le plaisir de vous informer que le Bureau municipal réuni le 24 avril 2014, s'est prononcé en faveur du rétablissement des voies latérales de circulation le long du tracé du tramway T1, dans le cadre d'un aménagement favorisant les circulations douces et apaisées.

Je sais que le Conseil général, co-maître d'ouvrage, a toujours veillé à travailler en étroite concertation avec les habitants et les élus locaux.

Je souhaiterais donc, monsieur le président, que cette décision de la Ville de Montreuil puisse être rapidement prise en compte et intégrée au plan de financement global afin que les Montreuillois - les habitants des Hauts de Montreuil notamment - bénéficient le plus rapidement possible de cette opportunité formidable que constitue l'arrivée du tramway dans notre ville.

Je vous prie de bien vouloir agréer, monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

  
**Patrice BESSAC**